



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service Urbanisme et Aménagement
Unité Planification Urbaine

La Roche-sur-Yon, le **26 MAI 2021**

Dossier suivi par : Erwan Audran
Tél. : 02 51 44 32 70
Mail : erwan.audran@vendee.gouv.fr

Monsieur le Maire,

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a examiné, lors de la séance du 11 mai 2021, le projet de révision du PLU de votre commune. Cet examen s'est déroulé dans le cadre des dispositions de l'article L.151-12 du Code de l'urbanisme relatif aux dispositions du règlement du PLU sur les extensions et les constructions d'annexes aux habitations existantes dans les zones A et N et de l'article L.151-13 relatif aux secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) et à leur délimitation à titre exceptionnel.

Les membres de la commission ont relevé l'engagement de la collectivité à apporter des justifications complémentaires sur les STECAL, en particulier au titre de l'emprise au sol en zone NC et du caractère fonctionnel du secteur Ae au regard des projets existants et à respecter la doctrine CDPENAF en matière d'extension des habitations existantes en zone N.

Par conséquent, à l'issue des débats, les membres de la commission ont émis un **avis favorable** sous réserves de :

- compléter les informations et justifications sur les STECAL,
- justifier l'emprise au sol pour la zone Nc et le caractère fonctionnel du secteur Ae,
- respecter la doctrine pour les extensions en zone N à l'image de la zone A.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires et de la mer

Stéphane BURON

Monsieur Jacky GODARD
Maire de Mouilleron-le-Captif
8 rue de la Gillonnière
85000 Mouilleron-le-Captif

19, rue Montesquieu – BP 60827
85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 44 32 32 – Télécopie : 02 51 05 57 63 – Mail : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30